

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 juillet 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 21
Nombre de conseillers absents : 5
Nombre de pouvoirs : 3
Date de la convocation : 10 juillet 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ, le SEIZE JUILLET, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Étaient présent(e)s – M. Thierry DAYRE - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - M. Didier ROUSSELLE - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Jacques MONPEYSSEN - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Christian CARRERE - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE - M. Virgile VAN ZELE.

Pouvoirs :

Mme Marie-Christine LAURENT, pouvoir à M. Pierre COMBES
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Erwan ALLÉE, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE

Excusés : M. Thierry TATONI - M. Yves RINCK - M. Patrick CATHENOZ

Absents : M. Daniel MOUTARD - Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2025 - 07 - 68 / AFFAIRES FINANCIERES
DEMANDE D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES DE NYONS

RAPPORTEUSE : Mme Aurélie LOUPIAS

Le harcèlement scolaire est une problématique préoccupante au sein des établissements scolaires. Ce phénomène, de plus en plus répandu, touche désormais de nombreux enfants dès l'école élémentaire.

L'Association des Parents d'Élèves (APE) travaille sur ce projet depuis deux années scolaires afin de trouver la meilleure façon d'aborder ce sujet sensible, en collaboration avec les enseignants.

L'association a pris contact avec la compagnie Revolt pour organiser une représentation théâtrale visant à sensibiliser les élèves et la communauté scolaire à cette problématique.

Les enfants de CM1, CM2 des écoles publiques ainsi que les élèves de 6^e du collège Barjavel seront sensibilisés grâce à cette action.

Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer, à titre exceptionnel, une subvention de 600 € pour soutenir cette initiative qui se déroulera le 7 octobre 2025.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE

POUR : 24
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

- **D'AUTORISER** le versement d'une subvention de 600 € à l'Association des Parents d'Élèves des Écoles de Nyons, afin de soutenir ses actions en faveur de la sensibilisation et de la prévention contre le harcèlement.

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer toute pièce inhérente à ces opérations,

Cette dépense sera imputée à l'article 6574-2 du budget communal.

Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS

